



MAIRIE DE CAMPAN  
HAUTES-PYRÉNÉES

E X T R A I T  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUILLET 2020  
(Date de convocation : 17 juillet 2020)

Délibération n° 20200723/06

Conseillers en exercice	: 15
Nombre de présents	: 14
Nombre de votants	: 15
Pour	: 15
Contre	: 0
Abstention	: 0

Le vingt trois juillet deux mille vingt à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique.

Étaient présents : M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Catherine Pécondon-Montgaillard, M. Etienne Lay, Mme Dominique Borgella-Adjudant, M. Thibaut Maurin, Mme Brigitte Bascaules, M. Sylvain Saligot, Mme Mélissa Pujo-Menjouet, M. Benjamin Soucaze-Soudat, Mme Aurore Ville, M. Thierry Ribeiro, Mme Sarah Laguerre, Mme Viviane Torné et M. Jean-François Rabaud, formant l'unanimité des membres en exercice.

Étaient absents : Mme Charlotte Foubert (procuration donnée à Viviane Torné).

Secrétaire de séance : Mme Brigitte Bascaules

**OBJET : APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2020 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les conditions de préparation du budget principal de la commune et des budgets annexes : services eau et assainissement et régie de transport, par l'ancienne équipe. Il donne lecture des différents documents.

Le Conseil Municipal,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14, M49 et M43,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

après en avoir délibéré et à l'unanimité,  
adopte les budgets primitifs arrêtés comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL**

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 373 782,29 €	3 373 782,29 €
Investissement	1 777 313,28 €	1 777 313,28 €
<b>Total</b>	<b>5 151 095,57 €</b>	<b>5 151 095,57 €</b>

**BUDGET ANNEXE : SPIC SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT**

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	511 519,86 €	511 519,86 €
Investissement	1 174 227,00 €	1 174 227,00 €
<b>Total</b>	<b>1 685 746,86 €</b>	<b>1 685 746,86 €</b>

**BUDGET ANNEXE : REGIE DE TRANSPORT**

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	51 074,68 €	51 074,68 €
Investissement	69 617,77 €	69 617,77 €
<b>Total</b>	<b>120 692,45 €</b>	<b>120 692,45 €</b>

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

Date d'affichage : 27 juillet 2020

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Alexandre PUJO-MENJOUET

